



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2016-059

PUBLIÉ LE 5 SEPTEMBRE 2016

# Sommaire

## **74\_Préf\_Präfecture de Haute-Savoie**

74-2016-09-02-009 - Arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2016-0035 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire en préfecture (4 pages)

Page 3

74\_Préf\_Préfecture de Haute-Savoie

74-2016-09-02-009

Arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2016-0035 portant  
délégation de signature en matière d'ordonnancement  
secondaire en préfecture



## PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction des ressources humaines  
et du budget

Bureau de l'organisation administrative  
Références : BOA/ES (DOS GLOBAL)

Anncny, le 2 septembre 2016

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

### **ARRETE N° PREF/DRHB/BOA/2016-0035**

portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire en préfecture

**VU** la loi organique n° 2001.692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2005.779 du 12 juillet 2005 ;

**VU** la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

**VU** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** le décret n°63-608 du 24 juin 1963 relatif au recouvrement des créances de l'Etat étrangères à l'impôt et au domaine ;

**VU** le décret n° 92.604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié par le décret n° 2005.1621 du 22 décembre 2005 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et dans les départements ;

**VU** le décret du 12 juillet 2012, portant nomination de M. Georges-François LECLERC, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

**VU** les décrets nommant M. Guillaume DOUHERET, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie, M. Hervé GERIN, directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie, M. Bruno CHARLOT, sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville, Mme Isabelle DORLIAT POUZET, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois et Mme Evelyne GUYON, sous-préfète de l'arrondissement de Thonon-les-Bains ;

**VU** l'ensemble des arrêtés ministériels et des arrêtés des préfets de région portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

**VU** les décisions préfectorales affectant les agents au sein des services de la préfecture de la Haute-Savoie ;

**SUR** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie,

## ARRETE

**Article 1 :** Dans le cadre de la gestion des crédits pour lesquels le préfet du département de la Haute-Savoie est ordonnateur secondaire, délégation est donnée pour la signature des commandes, contrats et marchés, subventions et décisions individuelles, la constatation du service fait et l'établissement de tous certificats nécessaires à certaines demandes de paiement à :

- M. Guillaume DOUHERET, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume DOUHERET, délégation est donnée au sous-préfet chargé de son intérim et de sa suppléance.

**Article 2 :** La délégation de signature prévue à l'article 1 du présent arrêté est donnée, dans le strict cadre des centres de coûts qu'ils gèrent et dans la limite des crédits mis à leur disposition à :

- M. Hervé GERIN, directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hervé GERIN, délégation est donnée à M. François AYMA, attaché principal d'administration d'Etat, chef de cabinet du préfet. En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Hervé GERIN et M. François AYMA, délégation est donnée à Mme Laurence FAURE, attachée d'administration d'Etat, chef du bureau des affaires générales et à Mme Mélanie FATMI, attachée d'administration d'Etat, chef du bureau de la sécurité intérieure.

- Mme Evelyne GUYON, sous-préfète de l'arrondissement de Thonon-les-Bains. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Evelyne GUYON, délégation est donnée à Mme Odile FREDIANI, attachée d'administration d'Etat, secrétaire générale de la sous-préfecture et à Mme Monique ROLLET, attachée d'administration d'Etat, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture.

- Mme Isabelle DORLIAT POUZET, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle DORLIAT POUZET, délégation est donnée à Mme Marie-Laure THOMAS-BARD, attachée d'administration d'Etat, secrétaire générale de la sous-préfecture.

- M. Bruno CHARLOT, sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno CHARLOT, délégation est donnée à Mme Isabelle BAUER, attachée d'administration d'Etat, secrétaire générale de la sous-préfecture.

**Article 3 :** Délégation de signature est donnée sur le programme 161 pour un montant limité à 1000 euros par demande d'engagement juridique, à M. Olivier LABOUREY, attaché principal d'administration, chef du service interministériel de défense et de protection civiles ainsi qu'à Mme Hélène BUVAT, attachée d'administration d'Etat, son adjointe.

**Article 4 :** La délégation de signature prévue à l'article 1 du présent arrêté est donnée sur le programme 307 et 333 action 2, 309 et 723 à hauteur de 3 000 euros, et sur les programmes 148, 216 et 176 sans limitation de montant à Mme Nathalie BRAT, attachée hors classe d'administration, directrice des ressources humaines et du budget.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nathalie BRAT, délégation est donnée à Mme Camille PEYRINT, attachée d'administration d'Etat.

**Article 5 :** En matière d'ordonnancement secondaire, délégation de signature est donnée à :

- Mme Nathalie BRAT, attachée hors classe d'administration, directrice des ressources humaines et du budget,
  - M. Patrice POËNCET, attaché principal d'administration d'Etat, chef du bureau des finances et des services généraux, à l'exception des programmes 307 hors titre 2 et 333 action 2,
  - Mme Camille PEYRINT, attachée d'administration d'Etat à l'effet de signer, au nom du préfet :
- les demandes de paiement et autres pièces concernant la comptabilité de l'Etat, y compris les admissions en non valeur de créances de l'Etat étrangères à l'impôt et au domaine, les décisions d'opposition ou de relèvement de la prescription quadriennale ;
  - les ordres de recettes rendus exécutoires ;
  - tous documents, demandes de paiement et autres pièces concernant la comptabilité de l'Etat et relatifs au budget de fonctionnement et au patrimoine immobilier de la préfecture, à l'action sociale du ministère de l'intérieur, à la prise en charge des indemnités, allocations, prestations

familiales et rémunérations de l'ensemble des personnels dont la gestion est assurée par la préfecture de la Haute-Savoie.

**Article 6 :** Dans le cadre de l'exécution des dépenses de l'État relevant des programmes énumérés dans le tableau annexé, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Ange DEPOLLIER, secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer, coordinatrice départementale des dépenses à la préfecture de la Haute-Savoie et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Myriam SALLÉ, adjoint administratif principal 1ère classe de l'intérieur et de l'outre-mer, sa suppléante, pour signer les ordres de payer relatifs aux dépenses traitées en flux 4 du ressort du service facturier de la DRFIP Rhône-Alpes.

**Article 7 :** Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**Article 8 :** Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie,  
le directeur départemental des finances publiques de la Savoie,  
le directeur départemental des finances publiques de l'Isère,  
le directeur départemental des finances publiques du Rhône  
sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Le préfet,



Georges-François LECLERC

**ANNEKE 1**  
**LISTE DES PROGRAMMES POUR LESQUELS LA DELEGATION DE SIGNATURE DU COORDINATEUR DEPARTEMENTAL EST ATTRIBUEE**

Programmes	Intitulé des programmes	Ministère
104	Intégration et accès à la nationalité française	Ministère de l'Intérieur
111	Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	Services du Premier ministre
119	Concours financiers aux communes et groupement de communes	Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique
120	Concours financiers aux départements	Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique
121	Concours financiers aux régions	Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique
122	Concours spécifiques et administration	Ministère de l'Intérieur
123 DGD Bibliothèques	Concours spécifiques et administration	Ministère de l'Intérieur
129 (MILDT)	Coordination du travail gouvernemental	Services du Premier ministre
143	Formation publique	Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique
161	Intervention des services opérationnels	Ministère de l'Intérieur
163	Conseil d'Etat et autres juridictions administratives	Services du Premier ministre
169	Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	Ministère de la défense
172	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
207	Sécurité et éducation nationales	Ministère de l'Intérieur
209	Solidarité à l'égard des pays en développement	Ministère des affaires étrangères
215 (action sociale)	Conduite et pilotage des politiques de l'Intérieur	Ministère de l'Intérieur
216 (commerce)	Conduite et pilotage des politiques de l'Intérieur	Ministère de l'Intérieur
216 (formation)	Conduite et pilotage des politiques de l'Intérieur	Ministère de l'Intérieur
218	Conduite et pilotage des politiques économique et financières	Ministère de l'économie et des finances
232	Vie politique, culturelle et associative	Ministère de l'Intérieur
301	Développement cellulaire et migrations	Ministère de l'Intérieur
303	Immigration et asile	Ministère de l'Intérieur
307	Administration territoriale	Ministère de l'Intérieur
307 (assistance technique FEDER)	Administration territoriale	Ministère de l'Intérieur
309 hors plan de relance	Entrées des bâtiments de l'Etat	Ministère de l'économie et des finances
333	Moyens matériels des administrations déconcentrées	Services du Premier ministre
723	Contribution aux dépenses immobilières	Ministère de l'économie et des finances
743	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	Ministère de l'économie et des finances
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routière	Ministère de l'Intérieur
833	CAS Avances sur le montant des impôts dus respectivement aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	Ministère de l'économie et des finances
Fonds Européens	FEDER régional 2000-2006 et 2007-2013 (compétitivité et emploi)	Géré par le Ministère de l'Intérieur
	FEDER coopération territoriale européenne (intercommunal - alpine space) 2000-2006 et 2007-2013	Géré par le Ministère de l'Intérieur
	FEDER plan d'Etat (pluridisciplinaire)	Géré par le Ministère de l'Intérieur
	FEDER : Objectif compétitivité régionale et emploi (2007-2013)	Géré par le Ministère de l'Intérieur